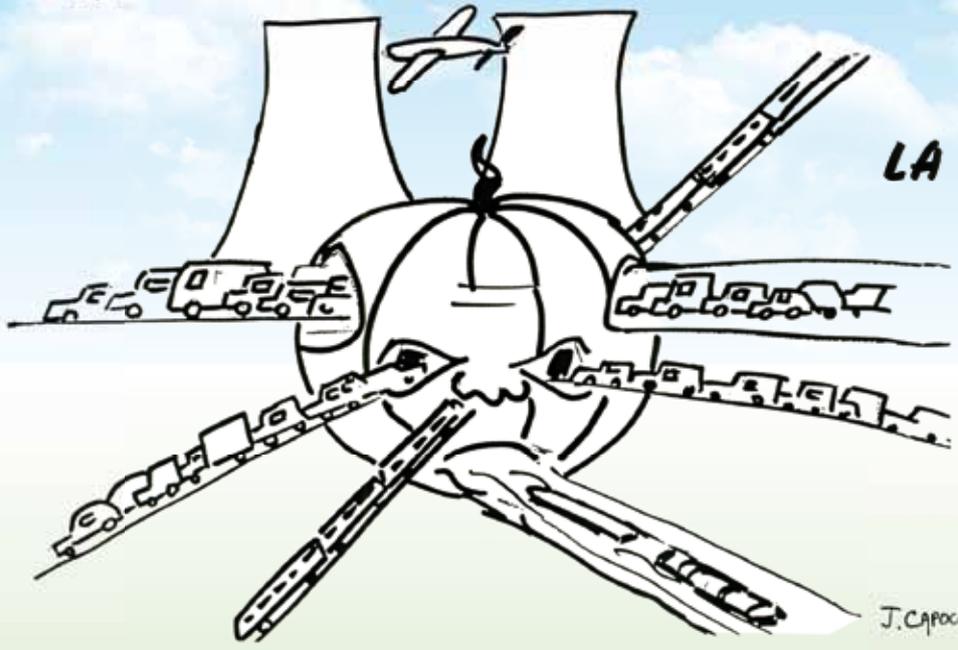


La Coucourde

Bulletin Municipal juin 2012
www.lacoucourde-mairie.com

CALME - REPOS - DETENTE



**LA COUCOURDE ET SES
HAMEAUX**



Le Mot du Maire

C'est en toute sérénité que le conseil municipal a voté à l'unanimité le 30 mars dernier le budget primitif 2012. Le budget que j'ai proposé a été préparé en étroite collaboration avec la commission communale des finances.

La préparation du budget 2012 s'est déroulée dans un contexte national très difficile sur le plan social, économique et financier. Malgré ce contexte j'ai voulu que ce budget soit un budget d'équilibre. Équilibre entre recettes et dépenses, entre souhaits et contraintes, il prend en compte à la fois les orientations politiques et les attentes de nos concitoyens.

- Finances : Dans le contexte de crise économique et de contraintes budgétaires réels pour les collectivités territoriales, le conseil municipal a fait le choix de voter, à l'unanimité, un budget primitif 2012 « volontariste, courageux mais responsable », afin de poursuivre ses politiques au service du développement de notre village et de ses habitants.

Pour 2012, il n'y aura pas d'augmentation des trois taxes directes locales (taxe d'habitation à 7,95%, foncier bâti à 8,97% et foncier non bâti à 40,51%) qui restent inchangées depuis 8 ans et qui sont les plus basses du canton et très en dessous des moyennes départementales et nationales. Il n'y aura pas également d'augmentation des tarifs municipaux. Les dépenses de fonctionnement (619.987€) sont stabilisées afin de dégager le maximum d'autofinancement (50 000€ pour 2012), l'effort d'investissement est le plus important depuis le début de cette mandature avec un montant total de programme de 794 674€ (soit +85% par rapport à 2011). Les programmes d'investissements pour 2012 porteront essentiellement sur : la construction de l'espace de Leyne, des travaux dans les bâtiments communaux (écoles et agence postale), l'achat de panneaux de signalisation et de mobiliers urbains, l'achat de 2 vidéo projecteurs pour les écoles, de matériels informatiques pour les écoles et les services techniques, le changement des wc pour les enfants de l'école maternelle, des travaux de voirie et la création de l'éclairage public (chemin piétonnier entre le parking des écoles et la future crèche, descente chemin du Rhône à Derbières, chemin des charges, rebouchage des trous sur la voirie communale).

- Économie : Les travaux de réalisation du parc d'activité intercommunal « Mirgalland » implanté entre la gare et la N7 à l'entrée nord de notre commune se termine. Déjà des entreprises de services et artisanales sont intéressées pour venir s'implanter sur cette zone et les premiers permis de construire vont être déposés dans les prochains mois.

- Social : Les travaux pour la construction sur notre commune d'une structure d'accueil petite enfance (crèche et halte garderie) intercommunale de 15 places pour le nord du territoire ont débuté comme prévu en fin d'année 2011. L'ouverture de cette structure devrait se faire pour janvier 2013. Une offre de garde collective sera donc offerte aux parents de notre village avec participation de la caisse d'allocations familiales aux frais de garde des enfants. Les demandes d'inscription pour les enfants peuvent déjà se faire auprès du service petite enfance à Montélimar Sésame

- Loisirs : Les travaux de l'espace de Leyne ont débuté fin d'année 2011 et seront terminés mi juin 2012. Vous pourrez découvrir et utiliser cet espace multi-générationnel à partir du 1^{er} juillet 2012. Je demande avec insistance à chaque utilisateur de veiller à conserver cet espace en bon état et de ne pas créer des dégradations car les nouveaux éléments paysagers sont fragiles car récemment plantés.

- Festivités : Vous découvrirez dans ce numéro le programme varié de nos nombreuses festivités d'été où nous espérons que vous viendrez vous amuser et vous détendre.

Travailler pour que notre collectivité locale fonctionne le mieux possible dans le respect de tous et en restant à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous reste notre objectif majeur.

Je reste persuadé que nous y réussissons du mieux que nous pouvons et ce en adéquation avec les finances communales actuelles.

Je vous souhaite à tous et toutes de bonnes vacances et espère vous rencontrer durant nos nombreuses festivités d'été.

Bien à vous,
Jean Luc ZANON



Sommaire

Budget 4

Investissements 6

- réalisés au 1^{er} semestre 2011
- Travaux réalisés par les services techniques
- Investissements en cours

Urbanisme 7

- Plan Local d'Urbanisme
- Parc d'activités de Mirgalland
- Structure multi-accueil
- Espace de Leyne

Rétro 2012 9

- Le Rhône gelé
- Les Cigognes

Festivités 2012 13

Écoles 14

- Le mot des enseignants

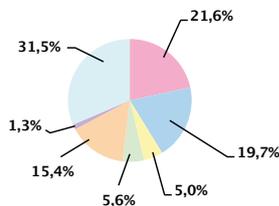
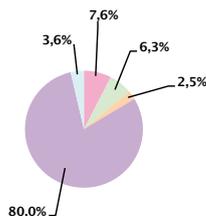
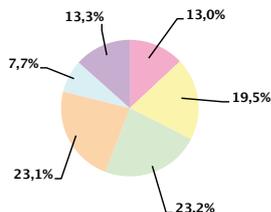
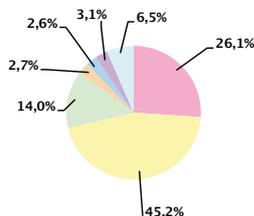
Bibliothèque 16

Associations 18

Sécurité 23

Infos générales 24

État civil 26

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances...)	161 500
CHARGES DE PERSONNEL	280 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions...)	86 791
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	16 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 870
DÉPENSES IMPRÉVUES	19 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	40 026
	619 687

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TAXE D'HABITATION	80 613
TAXE FONCIÈRE	121 051
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle)	144 000
DOTATIONS (état) , PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, mutations)	143 383
AUTES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles,vente terrain)	47 924
FNGIR	82 716
	619 687

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	60 000
FRAIS D'ETUDES (élaboration du PLU,...)	300
INVESTISSEMENT MATERIELS ET ACQUISITIONS (panneaux de signalisation, imprimantes pour l'école et la mairie, mobilier urbain...)	50 000
INVESTISSEMENT BATIMENTS (rénovation de l'Agence Postale, façade de l'école, WC de l'école maternelle...)	20 000
INVESTISSEMENT (espace de Leyne, entretien voirie, éclairage public, ...)	635 593
DEPENSES IMPREVUES	28 781
	794 674

RECETTES D'INVESTISSEMENT

AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTE (exercice 2011)	171 573
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2011)	156 396
VIREMENT DE LA SECTON DE FONCTIONNEMENT	40 026
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale équipement)	44 236
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	122 000
AMORTISSEMENTS	10 470
EMPRUNT	250 000
	794 674

DU NOUVEAU AU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Gisèle VINCENT a démissionné du Conseil municipal de La Coucourde le 31 juillet 2011, afin de prendre ses nouvelles fonctions d'adjoint administratif au sein de la mairie au 16 août 2011.

Conformément à la réglementation, le total des indemnités des Conseillers délégués ne dépasse pas le cumul des indemnités du Maire et des deux Adjointes.

Rappel des indemnités des élus :

Nom Prénom	Fonction	Indemnités mensuelles brutes versées par la commune de La Coucourde	Barème des indemnités mensuelles maximales brutes pouvant être versées aux élus au 01/10/2012	Economie en % réalisée par la commune de La Coucourde sur les indemnités mensuelles brutes des élus
ZANON Jean-Luc	Maire	589,23 €	1 178,45 €	- 50 %
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 ^{er} adjoint	253,94 €	313,62 €	- 19,03%
VIALATTE Bruno	2 ^{ème} adjoint	253,94 €	313,621 €	- 19,03%
GUIGON Jeannine	CM déléguée au CCAS	152,44 €	228,09 €	- 33,17%
NEUF-MARS Jean-Paul	CM délégué aux Travaux	152,44 €	228,09 €	- 33,17%
CEIL André	CM délégué à la Sécurité	152,44 €	228,09 €	- 33,17%
VESSIERES Nicole	CM déléguée à la Communication	152,44 €	228,09 €	- 33,17%
Soit une économie mensuelle de 1 011,18 € et annuelle de 12 134,16 € (économie en pourcentage de 37.20%).				





→ Investissements réalisés au 1^{er} semestre 2012 (prévus au budget 2012)

Travaux de l'Espace de Leyne Factures déjà réglées (entreprises retenues selon le marché de travaux)	362 191,43 €TC
Achat de 2 vidéoprojecteurs pour l'école	
Entreprise MAVI	952,02 €TC
Réfection de l'étanchéité de la salle d'animation rurale	
Entreprise SOLUTIONNET	932,88 €TC
Achat de housses pour le car scolaire communal	
Entreprise LAURENT et fils	1 045,30 €TC
Achat de bancs extérieurs	
Entreprise SEMIO	682,84 €TC
Achat de matériels pour les Services Techniques	
Entreprise SIBILLE	1 189,75 €TC

Mise en sécurité du CD 74 : maitrise d'œuvre	8 000 €TC
Achats de bureaux pour l'école	1 000 €TC
Achat d'un PC pour les services techniques + imprimante école maternelle	2 000 €TC
Achat d'illuminations de fin d'année	1 200 €TC
Travaux de l'Espace de Leyne (suite)	122 809 €TC
Alimentation électrique extérieure de la crèche intercommunale	4 800 €TC
Alimentation électrique extérieure de la zone intercommunale	15 705 €TC

→ Investissements en cours (budget prévu)

Travaux de voirie 2012 + chemin de la Crèche + chemin RVPO + chemin du Rhône (Derbières) + 6 tonnes d'emplois	47 621 €TC
Peinture intérieure et façades de l'Agence Postale Communale	13 500 €TC
Réfection des façades de l'école primaire + cour de l'école + lavoir Derbières	6 590 €TC
Réfection des WC de l'école maternelle	4 500 €TC
Réparations diverses d'éclairage public	3 000 €TC
Achat de panneaux de signalisation	2 000 €TC
Éclairage public de la crèche intercommunale	13 247 €TC

Travaux réalisés par les services techniques de la commune - 1^{er} semestre 2012

Taille des arbres (sur l'ensemble de la commune)
 Taille des haies
 Plantations des fleurs
 Entretien des espaces verts
 Tonte des espaces verts
 Entretien des bâtiments communaux
 Entretien des véhicules et matériels communaux
 Entretien de la voirie
 Mise en place de panneaux de signalisation
 Service de transport scolaire communal
 Dégèlement et réparation des conduites d'eau à la suite du gel
 Réparation du grillage du terrain de tennis
 Entretien et nettoyage des WC et des espaces publics
 Evacuation des déchets à la déchetterie
 Démontage et remise en état des illuminations de fin d'année

STRUCTURE MULTI ACCUEIL

Les travaux de cette crèche halte-garderie ont pris du retard et l'ouverture devrait avoir lieu à la fin de l'année 2012. Rappelons qu'elle est construite au sud de l'école maternelle et qu'elle pourra accueillir 15 enfants âgés de 14 semaines et plus.

Une réunion hebdomadaire à laquelle participe des élus de la commune permet de suivre l'avancée des travaux.

La future structure multi accueil est construite et gérée par la Communauté d'Agglomération de Montélimar Sésame. A ce titre, les inscriptions des enfants se font auprès du **Pôle de la Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération**, au 04 75 92 22 51

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de dossiers :

- déposés : **12**
- acceptés : **5** (déposés dans la période précédente)
- refusé : **1**
- en cours : **6**
- annulé : **1** (par le pétitionnaire)

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers :

- déposés : **17**
- acceptés : **8**
- en cours : **6**
- refusés : **3**

CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers :

- déposés : **3** (CU informatifs)
- accepté : **3** (CU informatifs)
- refusé : **0**
- en cours : **0**



ESPACE DE LEYNE

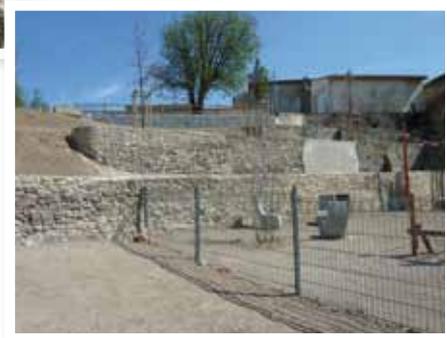
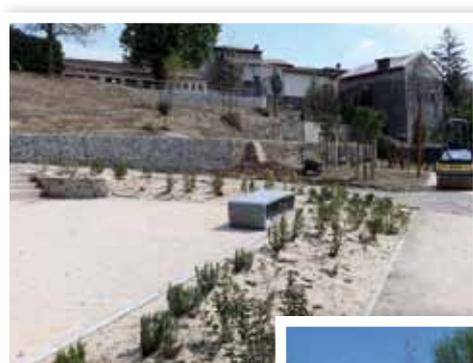
En contrebas de la salle d'animation rurale « Pierre Bonnet », l'aménagement de l'Espace de Leyne se termine. Les travaux commencés en Octobre 2011 seront achevés courant Juin.

Sur ce lieu d'environ 5000 m², ouvert sur le Leyne et le Rhône, ont été aménagés : un belvédère, des jeux pour les enfants situés dans un jardin entièrement grillagé pour plus de sécurité, un jeu de pétanque, une buvette et des espaces verts avec des bancs et des fauteuils pour les promeneurs. Le point fort de cet espace est la fontaine, entièrement tapissée de pierres, qui apporte, avec son doux murmure, apaisement et bien-être. Quant aux amateurs de la Boule Lyonnaise ils pourront profiter du stade bouliste complètement refait à neuf.

Cet espace convivial multi générationnel offrira des zones ombragées appréciées lors de grosses chaleurs estivales grâce à l'ombre des platanes qui ont été conservés. Des oliviers ont été plantés, afin de donner un accent plus provençal au site. De façon générale, cet Espace de Leyne a été pensé de façon à privilégier les éléments naturels, tels que les arbres, les arbustes et les matériaux naturels, tels que le bois et la pierre.

Le parking près de la Salle d'animation rurale Pierre Bonnet a été reconsidéré et des arbres ont été plantés afin d'améliorer le placement des véhicules et le visuel du site. De l'esplanade créée au dessus de l'Espace de Leyne, les promeneurs pourront admirer et apprécier l'harmonie du site. Il est à noter, que ce lieu est accessible à tous, piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite grâce à un chemin d'accès en pente douce.





→ ZONE MIRGALLAND - suite

Les travaux de voirie et de raccordement aux réseaux (eau, électricité et eaux usées) sont terminés ainsi que les plantations d'arbres. Les premiers permis de construire vont être déposés et dans les mois à venir les artisans vont pouvoir s'installer. A suivre plus précisément dans le bulletin de décembre.



LE RHONE A FROID

Début février les températures « extrêmes » pour notre région ont permis de beaux décors sur les bords du Rhône. En témoignent ces quelques photos prises le 6 février.



LES CIGOGNES

Le 29 Février notre village, à la sortie sud, a reçu la «visite» de plusieurs dizaines de cigognes blanches remontant vers le Nord. La Coucourde se trouve sur le passage de la migration des cigognes et comme en 2011, elles ont fait une petite étape dans notre commune...La Cigogne blanche passe une bonne partie de l'hiver en Espagne, et pendant sa migration de retour vers l'Europe centrale elle parcourt environ 100 km par jour. Nous pensons que ces cigognes annonçaient le retour du printemps, mais ce ne fut pas le cas !



Petit rappel des festivités de l'été

Vendredi 22 Juin

Les Etoiles de demain, Soirée
«SUR DES MUSIQUES NOIRES»
Place de la Mairie – 20H30

Vendredi 29 et Samedi 30 Juin

Fête du TENNIS

Samedi 7 Juillet

Repas de la Chasse « ACCA »
Cabanon de Chasse à Cacaret

Samedi 14 Juillet

Course pédestre « LA COUCOURDOISE »

Inscriptions devant la Mairie à partir de 8H15

Suivi d'un apéritif offert par la municipalité pour le lancement des Festivités ETE 2012

Samedi 14 Juillet

AJB, concours de Pétanque

« CHALLENGE DE LA MUNICIPALITE »

Aux abords de la Mairie à 16H - inscriptions sur place

Dimanche 15 Juillet

SESAME FESTIVAL « LES MARIACHIS ATLIACO » Folklore Mexicain

Place de la Mairie – 20H30



Vendredi 10 et Samedi 11 Août

FETE VOTIVE, organisée par

l'AJB – LA FOUROYANTE

Vendredi 24 Août

« **AU TORD BOYAUX** » par la Compagnie Georges Léon
Salle Pierre Bonnet – 20h30





Le Mot des Enseignants

Même si le beau temps et le printemps ont du mal à s'installer durablement, la fin de l'année scolaire approche déjà pour les 121 élèves de l'école de La Coucourde répartis en 5 classes (PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2).

Cette année scolaire fut riche en projets. Dès janvier, la trentaine d'élèves de CM est partie une semaine en classe de neige à Saint Martin en Vercors. Les élèves de maternelle, quant à eux, ont fait un voyage dans le temps jusqu'au Moyen-âge, à l'époque des châteaux forts et des chevaliers. Cette aventure les a menés jusqu'au château de Montréal, en Ardèche.

Les élèves de CP et CE1 ont profité du voyage scolaire pour découvrir les animaux, le travail de la laine et des abeilles à la ferme pédagogique de l'Oiselet à Sarrians (84).

Quant aux élèves de CE2/CM1, ils sont allés passer une journée à Mornas (84) pour visiter la forteresse.

Des activités sportives aussi cette année, pour les élèves d'élémentaire, avec notamment les séances de piscine, financées par la SESAME, à la fois pour les 26 élèves de GS/CP, mais aussi, et c'est une nouveauté, pour les 52 élèves de CE2/CM.

Cette année scolaire a également été ponctuée par diverses sorties à Montélimar pour des spectacles musicaux ou des sorties cinéma, pour les plus grands, ou bien, heure du conte (6 fois dans l'année, par les conteuses du CRILJ de Montélimar), pour les plus jeunes.

Nous avons également eu la joie de pratiquer musique et chants avec les intervenants musicaux des CMR (Centres Musicaux Ruraux) ou du Conservatoire de musique, pour les plus grands. Nous aurons le plaisir de faire partager aux parents, et à tous ceux qui le souhaitent, nos chansons, le vendredi 22 juin, dès 18h30, pour le spectacle musical de fin d'année où tous les élèves chanteront, de la PS au CM2.

Nous souhaitons remercier tous les

habitants de la Coucourde ainsi que les commerçants qui nous ont aidés et qui ont contribué à la réussite de notre loto, le 24 mars 2012. Le loto permet de financer les transports en bus et les différentes sorties faites par les élèves avec l'école. Au nom de tous les enfants, nous vous remercions et vous disons à l'année prochaine. Toute l'équipe enseignante vous souhaite un agréable été et donne rendez-vous aux élèves et à leurs parents, pour la rentrée du mardi 4 septembre 2012...

Le Mot de la Maternelle

Nouvelle année, nouveau projet : nos 27 petits élèves sont partis à la découverte du Moyen-âge. Notre livre mémoire est en bonne voie. Vous pourrez le découvrir dès le mois de juillet à la bibliothèque municipale. Vous y trouverez plein d'informations sur la vie au Moyen-âge, mais attention quand vous croiserez le dragon !!!!

Le lundi 7 mai, nous sommes aussi allés visiter un «vrai» château avec les GS et les CP de Mme Vincent. Le grand bus nous a emmenés à Montréal dans l'Ardèche.

C'est un chevalier qui nous a accueillis et nous a fait visiter son château. Il parlait fort car c'était un chef de guerre mais il était gentil.

Après nous avons pique-niqué au soleil.

L'après-midi, Mathis et Sohél ont été adoubsés par le chevalier car les classes les ont désignés comme étant des braves.



Le chevalier nous a ensuite appris à combattre à l'épée et nous avons



rencontré le Comte et la Comtesse qui nous ont raconté leur vie. C'était une belle journée.

Le vendredi 22 juin, nous allons présenter notre spectacle chanté et dansé lors de la kermesse. Oriane nous fait réviser les chants et les danses pour être fin prêts.

Nous vous y attendons tous nombreux.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – Lotissement Fondchaud – La Coucourde
04.75.90.01.93 – bilbiotheque.lacoucourde@orange.fr



04.75.90.01.93

bilbiotheque.lacoucourde@orange.fr

Vos visites sont un encouragement pour le temps que les bibliothécaires consacrent bénévolement au bon fonctionnement de ce service municipal. Si vous ne connaissez pas encore ce lieu convivial, n'hésitez pas à franchir le pas..... de la porte !!!!

MANIFESTATIONS PASSES :

1er avril 2012 : Ballade contée

C'est par un bel après-midi printanier qu'une trentaine de personnes sont parties en balade le long du Rhône accompagnées de Sophie Courtois, conteuse professionnelle.

Cette promenade a été agrémentée de nombreuses haltes durant lesquelles Sophie a laissé libre cours à son imagination exubérante entraînant les marcheurs dans son monde peuplé d'histoires fabuleuses, de contes et de légendes. Ainsi ont refait surface le montre du Loch Ness (originaire du Rhône comme chacun le sait !!!) et vouivres en tous genres. Bien entendu sorcières, princesses et princes charmants se sont invités à cette rocambolesque flânerie. Heureusement, tous les mauvais sorts ont été conjurés par la courageuse Dora l'exploratrice...



Pour se remettre de toutes ces émotions, les bibliothécaires bénévoles ont offert un goûter aux valeureux participants.

Cette manifestation récréative et gratuite a été proposée par la Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame dans le cadre culturel du programme « Itinérances ».



MANIFESTATIONS à VENIR :

Pour le plaisir de tous, des animations vous seront proposées dans les mois à venir. Nous vous en reparlerons via la Presse et les affiches dans les commerces.

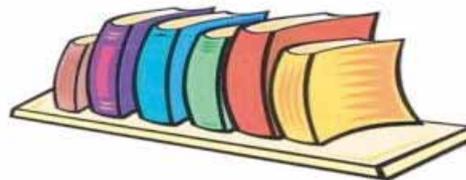
Les bibliothécaires souhaitent mettre à l'honneur les artistes du village.

Les personnes intéressées pour exposer leur travail peuvent prendre contact avec les bibliothécaires aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Les CHIFFRES de 2011 :

Nombre d'ouvrages à votre disposition	3 291
(environ 900 livres sont renouvelés/an par la Médiathèque de Valence)	
Nombre d'ouvrages lus	3 640
Nombre d'heures de présence des bénévoles	601
Budget alloué par la Mairie pour l'achat de livres	1 100 €
Budget alloué par la Mairie pour l'achat de fournitures	200 €
Nb d'ouvrages achetés	90
Nb d'ouvrages reçus en don	193

Lire...quel plaisir!



Les bibliothécaires sont heureuses de vous accueillir lors des permanences qui se tiennent :
Horaires d'été (juillet et août) :
mercredi : 18h – 20 h
vendredi : 18 h - 20 h

AJB - La Foudroyante



Depuis le début de l'année, l'AJB La Foudroyante a finalisé le Trophée du But en Or qui s'est déroulé sur les jeux couverts de Pierrelatte.

Le vainqueur est Raymond Guillon de La Laupie devant un coucourdois. Nous avons participé aux éliminatoires simples, doublettes et quadrettes, comptant pour les qualifications aux fédéraux (département) qui sélectionnent pour les nationaux.

Cette année, la quadrette s'est qualifiée pour jouer la qualification à Romans les 16 et 17 juin. Le président Gilles Reynaud est satisfait du résultat, d'autant que nous attendions cela depuis longtemps. Nous avons concouru dans divers clos de la région et la doublette formée par Bruno Chanal et Stéphane Monnez a remporté le challenge Pierre Clot de La Laupie. Le challenge Orsi, joué à La Laupie, a été remporté par Bruno Chanal, de l'AJB associé à Michel Clot, de La Laupie.

Tennis Club



Saison 2011-2012 Confirmation de l'Embellie !!

La section Ping-pong enfants est désormais engagée en championnat secteur. Les deux équipes se sont bien comportées pour leur première participation en finissant aux places d'honneur dans leurs catégories respectives. Cette année, les adultes ne sont pas en reste. En effet, il y a eu plusieurs rencontres avec les clubs alentour mais pour l'instant, l'écart semble un peu plus important.

En tennis nos équipes engagées cette saison en comité Drôme-Ardèche ont toutes obtenu de très bons résultats. Les féminines, pour leur deuxième saison, ont réussi l'exploit d'arriver en demi-finale. Malheureusement, face à l'équipe de Toulaud, nos dames n'ont pu que forcer leurs adversaires à un double décisif. N'oublions pas une qualification pour les phases finales de l'équipe fanion masculine avec une dixième participation de suite !

Le bureau remercie l'ensemble des adhérents, toujours plus nombreux pour tous ces succès sportifs.

A noter le 29 et 30 juin la fête du tennis.

Programme : le vendredi à partir de 18h démonstrations de nos écoles, suivi à 21h d'un concert gratuit de « IDN rock ». Le samedi à partir de 10h journée tennis-pétanque en double (ouvert à tous dès 12 ans) et à 20h « méchoui ».

Fin de saison pour le FCC

Une saison où les deux équipes du FC la Coucourde auront le mérite de se classer à des places d'honneur. Pour les féminines, 3èmes au classement général avec une seule défaite et la meilleure attaque du championnat avec quarante buts marqués pour vingt et un encaissés, deux tours de coupe et une ambiance formidable. L'effectif repart en totalité pour la prochaine saison renforcée par trois ou quatre arrivées. Les U17 de l'entente FCC / RC Savasse cette équipe composée de nombreux première année termine 4ème au classement général, quatre éléments vont rejoindre l'équipe séniors dès l'an prochain. En effet après quatorze années d'absence le FCC alignera la saison prochaine une équipe séniors qui évoluera en 4ème division. Le club veut aussi renouer avec son école de football et pour la rentrée recherche des jeunes pour les équipes U7/U9, U11, U13, U15. Les U17, les féminines (séniors) sont bien entendu déjà en place. Il est indispensable qu'une base solide de jeunes soit mise en place. Pour encadrer tout ce petit monde il va falloir recruter des personnes qui aient un peu de temps libre, aiment le Foot, aiment la jeunesse et se faire plaisir dans un club qui cultive avant tout l'amitié et le respect des autres.



SUBVENTIONS COMMUNALES 2012

ALBEC - Association pour les enfants cancéreux	40 €	ASSOCIATION LES ENFANTS D'ABORD	380 €
ARC-EN-CIEL	40 €	ASSOCIATION DES JOUEURS DE BOULES	3 500 €
CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE	175 €	USEP de La Coucourde	1 900 €
ALPION - Association communale de Chasse agréée	300 €	REGAIN - Association communale du 3ème Age	480 €
FNATH DROME ARDECHE - Accidentés de la Vie	30 €	ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR	50 €
ASSOCIATION LES PARALYSES de FRANCE	30 €	Association française des SCLEROSES EN PLAQUES	40 €
CENTRE LEON BERARD - Lutte contre le cancer	50 €	ASSOCIATION DU FOOTBALL CLUB de La Coucourde	350 €



Les enfants d'abord



L'association des Enfants d'Abord poursuit son chemin théâtralement avec les enfants, les ados et les adultes. Thierry TAULEIGNE comédien et animateur de ces ateliers, avec l'aide de la présidente de l'association Marie-Jo Reynaud et de son bureau, a mis en scène deux spectacles ce dernier semestre. Un spectacle à la fin 2011 : «Le Propre de l'Homme» présenté par la compagnie « Portez vous bien » une belle prise de conscience dans le traitement des déchets : consommer, jeter, trier. Le second spectacle en avril avec les plus jeunes qui ont décliné leur nouveau savoir théâtral « C'est pas Juste », avec les ados et adultes. La deuxième partie fut animée par Jean-Michel Aubert ventriloque. Une belle soirée pour le public présent, mais le manque de visiteurs désespère un peu l'association qui s'occupe de cette quinzaine de petits durant l'année. La saison se termine le 2 juin avec « Théâtralement Vôtre ».



ACCA

L'assemblée générale de notre Association s'est tenue le Dimanche 24 Juin.

Comme chaque année nous vous invitons à venir nombreux participer à notre repas champêtre, rendez-vous le **Samedi 7 Juillet à 12h30 au Cabanon de Chasse de Cacaret.**

Au menu : Crudités – Fromage de tête et galantine
Civet de chevreuil et Cuissot de sanglier
Fromage et dessert

L'ouverture de la Chasse aura lieu le **Dimanche 9 Septembre**, et la remise des cartes sociétaires de l'ACCA se déroulera le **Dimanche 2 Septembre de 9h à 12h** et le **Samedi 8 Septembre de 9h à 12h**. Notre loto aura lieu le **Samedi 8 Décembre à 20h** salle Pierre Bonnet.

Les inscriptions pour le repas doivent se faire au 04.75.90.09.44 avant le 1^{er} Juillet.





L'année 2011, s'est terminée par un repas de fête et la remise des colis de Noël à tous les adhérents. Le premier semestre 2012 est bien rempli. C'est avec l'assemblée générale que débute 2012 et la galette des rois. Le concours de

belote en février a regroupé une vingtaine d'équipes, une après-midi bien sympathique, avec le goûter et les gâteaux confectionnés par les mamies. Une visite à la maison de retraite de Viviers pour les 99ans de Gabrielle Gauthier, ancienne adhérente et excellente joueuse de belote, en présence de son fils et sa belle-fille (adhérents de Regain). « Les Séniors au Volant » au mois de mars, 2 séances de révision : signalisation et conduite avec simulateur, animées par Michel Perroux président du comité Prévention Routière, la participation du CCAS du village et du CLIC du bassin montilien. Le Dimanche 27 mai notre voyage annuel à Sète s'est très bien déroulé sous le soleil : jolie promenade au Mont Saint Clair, repas, très beau spectacle de cabaret et visite d'une cave avant le retour. Ce semestre sera clôturé par un bon repas le 24 juin au restaurant « Les Monts de Savasse » à Savasse, qui donnera le point de départ des grandes vacances pour tous. Rendez-vous en Septembre



La CRIIRAD a pour vocation :

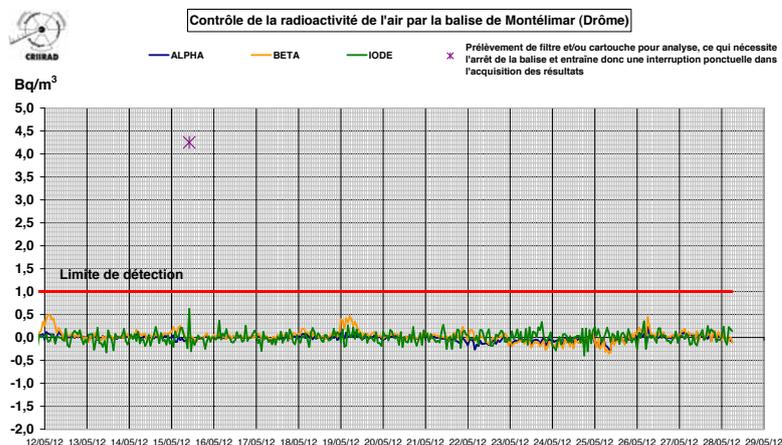
- de contrôler et d'informer les populations sur les pollutions radioactives et les risques liés au nucléaire,
- de veiller au maintien, à l'application et à l'amélioration des règles de contrôle et de radioprotection existantes,
- d'obtenir la mise en place de toutes mesures de protection sanitaire jugées nécessaires.

Le laboratoire de la CRIIRAD a édité son « rapport annuel d'activité 2011 » concernant la surveillance de la radioactivité atmosphérique (Balise Air de Montélimar).

Périodes d'analyses : Janvier-Février, Juin à Octobre et Décembre 2011.

Le bilan des mesures de radioactivité artificielle (alpha, bêta et iode) démontre qu'aucune contamination de l'air n'a été détectée par les mesures en direct de la balise.

Aucune contamination de l'air par des radionucléides artificiels émetteurs gamma n'a été détectée dans les analyses de filtres et cartouches pour ces différentes périodes.



Toutes les activités volumiques mesurées sont inférieures à la limite de détection (1 Bq/m³).

Les fluctuations des valeurs en dessous de la limite de détection ne sont pas significatives (pas de contamination).

Elles sont dues : 1/ à l'électronique de comptage et 2/ aux variations de la radioactivité naturelle (radon et descendants).

source : http://balisescriirad.free.fr/Resultats_%20mesures/monart.pdf

Deux exercices « incendie » ont été programmés dans les écoles de notre commune et se sont très bien déroulés. Une piste « Sécurité Routière » a affranchi les élèves de CM1 et CM2 des dangers de la circulation.

En association avec le CLIC du Bassin Montilien, les « aînés » ont assisté à deux séances animées par les responsables de la Prévention Routière de Valence. Ils ont ainsi appris à circuler dans un rond-point, réagir à un incident sur la route, et savoir ce qu'il advient au conducteur s'il consomme de l'alcool, même modérément...

La commission Sécurité de la commune s'est penchée sur l'étude de ralentissement des véhicules sur le CD 74, prévoyant un tourne à gauche au carrefour de Fond Chaud et un plateau ralentisseur à Cheynas. Une réunion de travail avec les responsables départementaux s'est tenue début juin et les travaux devraient se réaliser si le conseil municipal valide le projet en cours.

AMBROISIE



L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante envahissante originaire d'Amérique du nord. Aujourd'hui, l'ambroisie est majoritairement présente dans la vallée du Rhône mais son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national. Elle est notamment en extension vers le nord et le sud de la région Rhône-Alpes

Le pollen de l'ambroisie est très allergisant et responsable de diverses pathologies notamment de l'appareil respiratoire: rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La fréquence de l'allergie à l'ambroisie est importante : **selon la zone, 6 à 12% de la population exposée est allergique.**

En Rhône Alpes, tous les Préfets ont pris des arrêtés spécifiques **Ambroisie**, ce afin de juguler la prolifération de l'ambroisie et de réduire l'exposition de la population à son pollen. Les propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de **prévenir la pousse des plants d'ambroisie, et détruire les plants d'ambroisie déjà développés.**

Tout contrevenant sera passible de poursuites en application des dispositions du Code Pénal. En outre, en cas de défaillance des occupants, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés, en application des articles L2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. »

ORDURES MÉNAGÈRES

Par mesure de propreté, d'hygiène, de respect d'autrui et du matériel, il est rappelé que dans les conteneurs d'ordures ménagères ne doivent être mis que les déchets dans des sacs étanches bien fermés, afin d'éviter les salissures des conteneurs et les odeurs nauséabondes.

Les déchets verts doivent être transportés à la déchèterie et sont interdits dans les conteneurs poubelle réservés uniquement aux ordures ménagères.

Sont également interdits tous gravats et autres matériels de chantier ainsi que le verre sous peine d'amende et de poursuites envers le contrevenant.

La collecte de ces matériaux se fait dans les déchèteries de la Sésame.



ANIMAUX DOMESTIQUES

Le propriétaire d'un animal en est totalement responsable :
 Un chien ne doit pas polluer les trottoirs, les rues du village et encore moins les espaces verts réservés aux enfants, Il ne doit pas vagabonder librement. Sa divagation peut occasionner des troubles de la sécurité publique, voire des accidents graves,
 L'errance des chats est tout aussi problématique. La prolifération des chats est une source de nuisance et de souffrance animale, c'est la raison pour laquelle la stérilisation est vivement conseillée.



PLAN CANICULE



Dans le cadre du Plan National « canicule 2012 », le CCAS, sous la responsabilité du Maire, met en place un registre nominatif afin de recenser les personnes fragilisées par le grand âge ou par un handicap et vivant à domicile. Ce fichier servira en cas de canicule avérée. Les personnes inscrites bénéficieront alors d'une attention particulière (contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité), ce qui est essentiel en période de chaleur.

Ce registre nominatif concerne toute personne isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou par un mode de vie. Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis. Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin.

Ce registre est confidentiel et servira exclusivement en cas de canicule. Il ne saurait être utilisé à des fins différentes de son objectif initial. On peut donc s'y inscrire sans crainte. **Les inscriptions doivent se faire avant le 15 Juillet.**

Comment se préserver lors de fortes chaleurs ?

- Boire fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau, même si l'on n'a pas soif) et manger peu mais plus souvent.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique. En cas de sortie impérative, rester à l'ombre, porter un chapeau et emporter une bouteille d'eau.
- Maintenir son logement frais (ne pas ouvrir les fenêtres pour limiter les entrées de chaleur et fermer rideaux et volets tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et utiliser un thermomètre pour vérifier celle-ci).
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour (douches, bains sont recommandés mais aussi les brumisateurs)
- Porter des vêtements amples et légers.

Les numéros d'urgence à connaître : le 15 (SAMU) et le 18 (POMPIERS)

Naissances

BOBICHON Eloi, Max, Christian	15 décembre 2011
SAMUEL Antonin, Gaston, Vincent	16 décembre 2011
BERTEAU Emma, Violette, Emilie	29 janvier 2012
BEAUREPAIRE Louis, Patrice, Didier	4 février 2012
BARBIER Marine, Laurence, Jade	10 février 2012
MAREAU Sasha, Alexandre	14 février 2012
GHARES Nour, Esra, Ikrame	18 février 2012

Mariages

SENEZ Anthony et CLOT Jennifer	04 février 2012
KIRZYUK Artem et POGGIOLI Rébecca	18 février 2012
CHAUDOUARD Christophe et VERA Caroline	3 mars 2012
CLAIR Philippe et LESCOFFIER Valérie	19 mai 2012

Décès et transcriptions

CATAFORT Alain	6 février 2012
DARRAS Christiane	16 février 2012
DESESTRETS Maurice	25 mai 2012

Baptêmes civils

FRAYCHET Benjamin	25 mars 2012
NEUF-MARS Léana	5 mai 2012

Directeur de la publication : Jean-Luc ZANON
 Rédacteur en chef : Nicole VESSIERES
 Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.
 Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine
 Réalisation : AF Communication

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :
 du Lundi au Vendredi 13h30 – 16h30.
 Samedi 9h – 11h

Internet : lacoucourde-mairie.com -
 E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire – sur RDV le
 Mercredi après-midi et le Samedi matin
 Mrs les Adjoints sur rendez-vous

BIBLIOTHEQUE

Lotissement Fondchaud

Tél : 04.75.90.01.93

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

Horaires d'été (juillet et août) :

mercredi : 18 h – 20 h

vendredi : 18 h – 20 h

Horaires d'hiver (septembre à juin) :

mercredi : 15 h – 18 h

samedi : 15 h – 17 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à
 12h - Le samedi de 9h à 11h

CONSEILLER FINANCIER

Poste de Sauzet

04 75 46 19 42

Sur rendez-vous.

